

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGENE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement numéro 504 modifiant le règlement de zonage # 364

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance tenue le 5 février 2018, le conseil a adopté un projet de règlement # 504 visant à modifier le règlement de zonage # 364 et intitulé projet de règlement amendant le règlement de zonage afin d'ajouter un usage soit « Production et entreposage de cannabis».
- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu, le 3 avril 2018 à 19H15 à la Salle municipale, 1028, rang de l'Église à St-Eugène.
- 3- Le projet de règlement peut être consulté à La Mairie aux heures d'ouverture.
- 4- Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



Le 1^{er} mars 2018

Maryse Desbiens
Directrice générale / Secrétaire-trésorière